JOURNEES PORTES OUVERTES 9 et 10 février 2024 VENEZ RENCONTRER LES PROFESSEURS D'EPS POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS !!!



Option Éducation Physique et Sportive Handball - Musculation - Sauvetage aquatique - Escalade

Seule option EPS du bassin sud des Deux-Sèvres

A QUI S'ADRESSE L'OPTION EPS ? Elle est **proposée à tous les élèves** entrant en classe de Seconde Générale et Technologique au Lycée Paul Guérin. Elle est compatible avec l'ensemble des enseignements du lycée.

La poursuite au sein de l'option en Première et Terminale est garantie quelles que soient les voies d'orientation et spécialités choisies.

Profil d'élèves Le profil d'élève caractéristique est celui d'un(e) jeune **motivé(e)**, souhaitant augmenter sa pratique physique, développer une approche plus réflexive de sa pratique sportive, poursuivre un projet d'entrainement ou d'orientation vers les métiers du sport.

Aucun niveau minimum n'est attendu spécifiquement en handball mais l'élève devra se montrer suffisamment polyvalent et habile pour progresser significativement. Afin de permettre aux enseignants d'estimer cette marge de progression, une après-midi d'épreuves de sélection sera organisée le mercredi 12 juin 2024 dans l'après-midi (13h30 - 17h00).

OBJECTIFS ET PROLONGEMENT

« L'enseignement optionnel d'EPS permet au lycéen de renforcer et d'élargir ses compétences (...) qui prolongent celles de l'enseignement commun. » (Programmes EPS 2019). Il s'agit donc, au travers de l'approfondissement des 4 activités supports, d'aller au-delà des connaissances acquises lors des séances d'EPS de l'enseignement obligatoire.

Il ne s'agit donc pas d'une spécialisation au haut niveau dans chaque activité.

La formation s'étend sur les 3 années de la Seconde à la Terminale à raison de 3 heures hebdomadaires de pratique (qui s'ajoutent aux deux heures de l'enseignement d'EPS obligatoire). Il s'agit bien d'heures de pratique physique et sportive, même si des apports théoriques en salle sont ponctuellement proposés.

Une séance d'une heure et demie est proposée chaque semaine dans chacune des activités au programme, sur le temps scolaire, c'est-à-dire entre 8h et 18h.

CONTENUS ET DURÉE

<u>Programme:</u>

Classe de Seconde : HANDBALL + MUSCULATION (vers un savoir s'entraîner, se préparer)
Classe de Première : HANDBALL + SAUVETAGE AQUATIQUE (vers un savoir sauver et la préparation des premiers diplômes de surveillance de baignade)

Classe de Terminale : **HANDBALL** + **ESCALADE** (vers un apprentissage des conduites de sécurité pour soi et les autres)

L'enseignement facultatif débouche sur la présentation de l'option au **baccalauréat** au sein de l'établissement.

ENCADREMENT

L'encadrement est exclusivement assuré par les enseignants d'EPS de l'établissement. Lors de chaque année de formation, un enseignant différent prendra en charge chaque activité.

MODALITÉS D'INSCRIPTION Le nombre de places est limité à 24 élèves. L'éventuelle sélection des candidats se fera à partir d'un formulaire de candidature disponible sur le site internet du lycée (rubrique « Les sport à Paul Guérin » puis « Option EPS ») et des observations effectuées lors de la journée de sélection le 12 juin 2024. Le formulaire est à renseigner le plus précisément possible ainsi qu'une lettre de motivation (au verso du formulaire) pour nous permettre de jauger du niveau de détermination réelle du jeune. Ces documents accompagnés des bulletins des deux premiers trimestres de la classe de troisième sont à remettre lors de la journée de sélection.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez contacter les enseignants d'EPS par mail à l'adresse option.eps@lycee-paul-guerin.fr